33e CONGRÈS DES PROFESSIONS LIBÉRALES unapl

vendredi 13 février 2026

LE GUIDE DU CONGRÈS

CONFÉRENCES • DÉBATS

unapl
UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Interfimo

PARTENAIRE ET FINANCIER DES PROFESSIONS LIBÉRALES

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ D'INTERFIMO
ET DE VOTRE PROFESSION SUR NOTRE PAGE **LINKEDIN**.

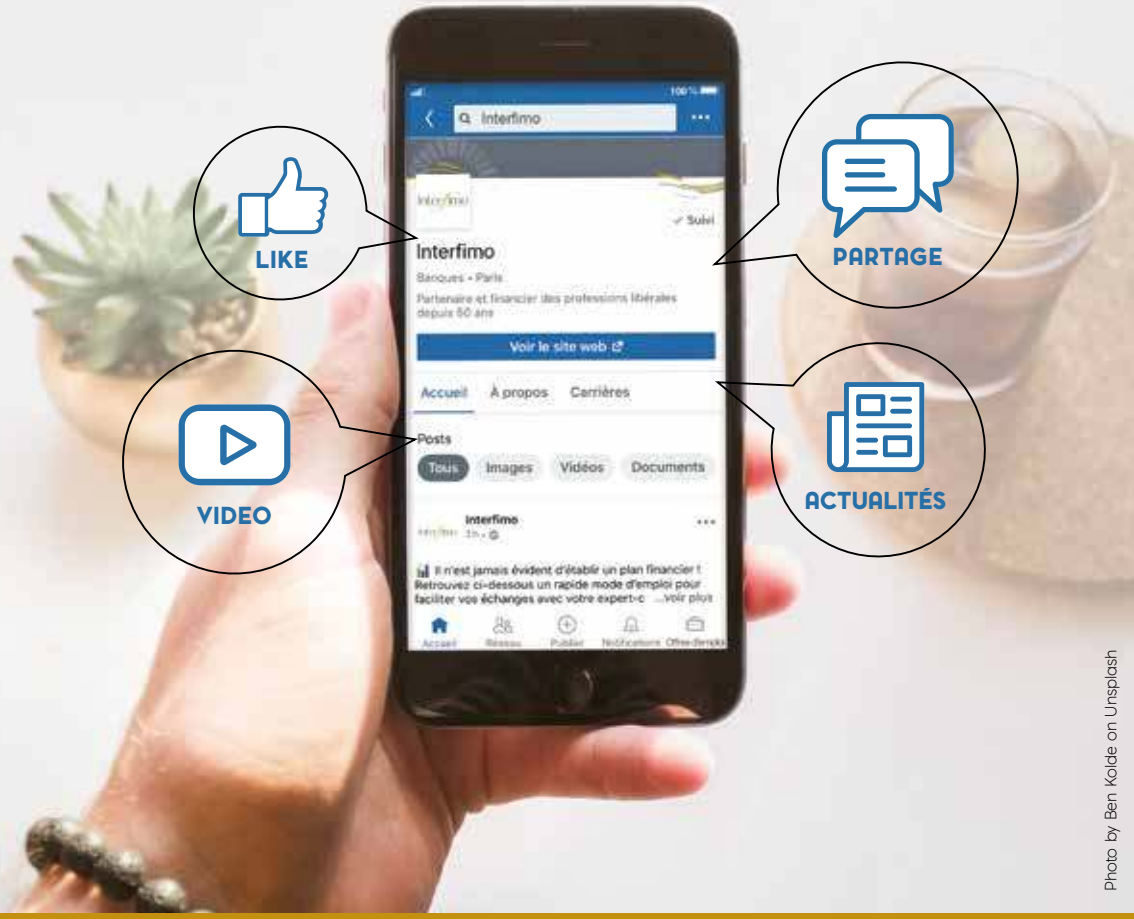

Photo by Ben Kolde on Unsplash

www.interfimo.fr

www.linkedin.com/company/interfimo

UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Bienvenue au 33e Congrès de l'UNAPL !

Avec le Congrès national des professions libérales 2026, l'UNAPL ouvre un temps de réflexion collective autour d'une question centrale : « Professions libérales demain, où allons-nous ? ».

Tout au long de la journée, économistes, chercheurs, experts du numérique, responsables institutionnels et professionnels de terrain croiseront leurs regards pour analyser les mutations économiques, technologiques et identitaires à l'œuvre, et interroger les nouveaux modèles des professions libérales.

Au-delà des analyses et des constats, ce congrès est avant tout un moment de rencontre et de partage. Je me réjouis de vous y accueillir, d'entendre vos attentes, vos interrogations et vos propositions, et de faire de cette journée un temps fort de dialogue au service de l'avenir des professions libérales et de leur rôle essentiel dans notre société.

Notre congrès se déroule une nouvelle fois au Palais d'Iéna. Je voudrais remercier Thierry Beaudet, président du CESE, de nous accueillir. L'UNAPL est très attachée à cette assemblée, la 3e de la République où nos représentants sont très actifs.

Je suis particulièrement fier que, pour la deuxième année consécutive, le congrès accueille des start-ups innovantes. La présence de ces entreprises prometteuses illustre concrètement notre volonté de rapprocher innovation, technologies et réalités de terrain au bénéfice des professionnels libéraux afin que, demain, notre secteur pèse encore davantage dans l'économie de notre pays.

Je tiens également à remercier nos partenaires pour leur fidélité et leur engagement constant aux côtés de l'UNAPL. Leur soutien est un appui précieux pour faire vivre ce rendez-vous et accompagner les transformations de nos professions.

Denis Raynal,
Président de l'UNAPL

unapl
UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Partenaire de votre installation

Les
Guides
Pratiques
Unapl

DÉCOUVREZ LE GUIDE 2025 DE L'INSTALLATION EN LIBÉRAL, INDISPENSABLE POUR VOUS INSTALLER EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

À consulter sur unapl.fr

33e CONGRÈS DES PROFESSIONS LIBÉRALES unapl

VENDREDI 13 FÉVRIER 2026

unapl
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

LE GUIDE DU CONGRÈS

Évènement réalisé grâce au soutien du Conseil économique, social et environnemental

SOMMAIRE

Qu'est-ce que l'UNAPL ..... p. 8
Programme du 33e congrès ..... p. 12
Plan du village des exposants ..... p. 18
Les partenaires ..... p. 21
Village de l'Innovation ..... p. 32

L'UNAPL remercie chaleureusement les partenaires du Congrès 2026.

Interfimo
LCL BANQUE ET ASSURANCE Pour aller de l'avant.
GROUPE VYV Pour une santé accessible à tous
AG2R LA MONDIALE
Amundi Investment Solutions
CNAVPL
NATIXIS INTERÉPARGNE
ARAPL
fifpl
village innovation
Maison des Professions Libérales

LES CHIFFRES CLÉS DE L'UNAPL édition 2025 est disponible en ligne !

Ce document référence illustre par les chiffres l'importance des professions libérales au sein de l'économie française et dresse un portrait-robot des professionnels libéraux d'aujourd'hui.

Illustration : ©istock

A consulter sur unapl.fr

unapl
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

CHIFFRES CLÉS des professions libérales

**Les professions libérales sont un poids lourd de l'économie française.
Les différents indicateurs le prouvent.**

1,7 MILLION
D'ENTREPRISES LIBÉRALES

3 MILLIONS
D'ACTIFS EN FRANCE

1/3

Plus du tiers des entreprises françaises :

Elles se répartissent entre la Santé, le Droit et le secteur Technique et Cadre de vie.

98,5 % des entreprises libérales sont des TPE (moins de 10 salariés).

PRÈS D'1,4 MILLION d'emplois salariés

Les professions libérales représentent un important vivier d'emplois de proximité dans des entreprises de taille humaine, intégrées dans le tissu économique local.

263,5 MILLIARDS de chiffres d'affaires :

- **129,2 milliards de la santé**
- **30,2 milliards du droit**
- **104,1 milliards du technique et cadre de vie**

Les professions libérales représentent un enjeu économique et social majeur. L'ensemble du secteur représente 10,9 % de la valeur ajoutée du secteur marchand.

DES EMPLOIS QUALIFIÉS NON DÉLOCALISABLES, majoritairement féminisés, en croissance malgré la crise

Les professionnels libéraux comptent en leur sein 53 % de femmes. 88 % des salariés dans le secteur de la santé sont des femmes. Elles sont 83 % dans le secteur du droit, et 54 % dans le secteur technique et cadre de vie.
Acteurs privilégiés de proximité, les professionnels libéraux interviennent au quotidien sur tout le territoire.

Les professionnels libéraux conseillent, défendent ou soignent 5 millions de Français par jour.

QU'EST-CE QUE **L'UNAPL ?**

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est à la fois une confédération intersyndicale interprofessionnelle et une organisation patronale représentative créée en 1977.

Elle fédère 69 organisations syndicales représentatives des trois familles des professions de la Santé, du Droit, du Technique et cadre de vie.

Elle est présente dans les régions via les UNAPL régionales, départementales et les Maisons des professions libérales.

Les missions de l'UNAPL sont triples :

- **défendre** les intérêts moraux et matériels des professions libérales,
- **promouvoir** l'exercice professionnel libéral,
- **représenter** le secteur auprès des pouvoirs publics et dans le dialogue social.

L'UNAPL, PREMIÈRE FORCE AU SEIN DE L'U2P

En s'associant avec les commerçants et artisans de l'UPA, l'UNAPL a permis la naissance de la première organisation patronale interprofessionnelle des entreprises de proximité. Cette organisation consiste à piloter le dialogue social des TPE.

Aux côtés de la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie-restauration), et la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL est un pilier de l'U2P.

L'U2P fonctionne selon un principe de gouvernance tournante entre les quatre familles professionnelles. Et c'est actuellement l'UNAPL qui préside cette organisation, à travers son past-président, Michel PICON, qu'elle a désigné pour cette fonction.

QU'EST-CE QUE LE **CESE ?**

Le Conseil économique, social et environnemental conseille le Gouvernement et le Parlement. Il représente les organisations de la société civile et associe les citoyens à la vie démocratique.

Une des trois assemblées de notre République

La Constitution de la Ve République définit les institutions françaises, et notamment ses **3 chambres constitutionnelles**. L'Assemblée nationale et le Sénat forment ainsi ensemble le Parlement qui fait la loi et contrôle l'action du Gouvernement.

À leurs côtés, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est l'assemblée consultative de notre République. **Son rôle est ainsi défini dans notre Constitution :**

Article 69 - Le Conseil économique, social et environnemental, saisi par le Gouvernement, **donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumis.**

Article 70 - Le Conseil économique, social et environnemental peut être **consulté par le Gouvernement et le Parlement sur tout problème de caractère économique, social ou environnemental.** Le Gouvernement peut également le consulter sur les projets de loi de programmation définissant les orientations pluriannuelles des finances publiques. Tout plan ou tout projet de loi de programmation à caractère économique, social ou environnemental lui est soumis pour avis.

Qui compose le CESE ?

Tous les 5 ans, le Président de la République, sur rapport du Premier ministre, signe un décret établissant la liste des organisations jugées comme représentatives de la société française. Ce sont ces organisations qui composeront le CESE.

Une fois cette liste définie, ces organisations désignent dans leurs rangs un ou plusieurs conseillères et conseillers qui siègeront au CESE : **en effet, les membres du CESE ne sont pas élus, mais nommés par leur organisation.** Pour pouvoir être nommé, il est nécessaire de remplir deux critères :

- être âgé d'au moins 18 ans,
- exercer depuis au moins 2 ans une activité relevant des organisations qui les désignent.

175 conseillères et conseillers, tous issus des organisations de la société civile, sont ainsi nommés pour 5 ans par chacune de ces organisations. Ils n'ont pas le droit d'accomplir plus de deux mandats consécutifs. Les conseillères et conseillers sont répartis en groupes (18 maximum plus les non-inscrits) en fonction de leurs sujets de prédilection et de leurs affinités d'intérêt.

Le CESE est ainsi un des rares endroits en France où des chasseurs peuvent discuter et débattre avec des défenseurs des oiseaux ; où des représentants du MEDEF peuvent travailler avec des représentants de la CGT ; où des personnes aux intérêts apparemment contraires parviennent à se mettre d'accord et à proposer ensemble des solutions aux grandes problématiques de notre pays. C'est également la seule institution de notre pays où sont représentées les organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

Les 4 missions du CESE

En 2021, la loi organique a consacré le CESE comme la chambre de la participation citoyenne. Le but ? Intégrer la parole des citoyennes et des citoyens afin d'enrichir certains travaux remis au Gouvernement et au Parlement. Le CESE peut ainsi organiser des conventions citoyennes, des consultations, des journées délibératives...

Le CESE possède également une plateforme sur laquelle chacune et chacun peut déposer une pétition : si celle-ci recueille 150 000 signatures, le CESE a l'obligation d'examiner le sujet de la pétition.

Pour en savoir plus, consultez **lecese.fr**

Les représentants de l'UNAPL au CESE

Aminata NIAKATÉ
Membre du CESE

Michel CHASSANG
Vice Président du CESE

PROGRAMME

13 FÉVRIER 2026

Palais d'Iéna - 9 Place d'Iéna - Paris

Isabelle MOREAU anime la matinée du congrès

08 h 30 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**
et échange avec les partenaires autour d'un café

09 h 00 **OUVERTURE DU CONGRÈS**
Thierry BEAUDET, *Président du CESE*
Denis RAYNAL, *Président de l'UNAPL*

9 h 30 **GRAND TÉMOIN**
Nicolas BOUZOU, *économiste et essayiste, fondateur du cabinet ASTERES*

10 h 15 **KEYNOTE : Quels nouveaux modèles économiques pour les professions libérales ?**
Frédéric FRÉRY, *Professeur à ESCP Business School*

10 h 45 **KEYNOTE : Comment les transformations économiques percutent l'identité des métiers**
Gabrielle HALPERN, *Docteur en philosophie, diplômée de l'École normale supérieure*

11 h 15 **Pause**

11 h 30 **LE GRAND DÉBAT : Où vont les professions libérales ?**
Trois questions à Michel PICON, *Président de l'U2P*
Échange avec un panel de professionnels libéraux :
Audrey CHEMOULI, Philippe BESSET, Laurent BOULANGEAT,
Vice-présidents délégués de l'UNAPL,
Juliette HALBOUT, *avocate (ACE),*
Laure LARCHER, *architecte d'intérieur (CFAI)*
et **Ana ALKAN,** *vétérinaire (SNVEL)*
Échange avec Thomas COURBE, *Directeur général des entreprises (DGE)*

12 h 45 **CONCLUSION DE LA MATINÉE**
Denis RAYNAL, *Président de l'UNAPL*
Intervention vidéo Serge PAPIN, *Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat*

13 h 00 **Déjeuner**

33e CONGRÈS DES PROFESSIONS LIBÉRALES unapl

unapl
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.unapl.fr

Anthony MOREL anime l'après-midi du congrès

14 h 30 **Lancement du 1er concours d'éloquence des professions libérales**
David GORDON-KRIEF, *Président d'honneur de l'UNAPL, avocat*
Ana ALKAN, *vétérinaire, responsable des jeunes SNVEL*

14 h 45 **CONFÉRENCE : Les tendances Tech de 2026**
Anthony MOREL, *journaliste spécialisé high tech sur BFM Business*

15 h 15 **START-UP X JEUNES LIBÉRAUX : innover au plus près du terrain**

15 h 45 **CONFÉRENCE**
Luc JULIA, *Ingénieur spécialisé en IA*

16 h 30 **CONCLUSION DE LA JOURNÉE**

16 h 45 ***L'After* du congrès**

LES INTERVENANTS
DU CONGRÈS

33e CONGRÈS DES PROFESSIONS LIBÉRALES unapl

Nicolas BOUZOU,
l'économiste

Nicolas BOUZOU est un économiste et essayiste français. Fondateur du cabinet de conseil économique Asterès, il intervient régulièrement dans le débat public sur les questions d'économie, de croissance, d'innovation et de transformations sociales. Il est également chroniqueur à l'Express et à Radio Classique et intervient toutes les semaines sur BFM TV, où il analyse l'actualité économique. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, Nicolas Bouzou préside les Rencontres de l'Avenir de l'Avenir de Saint-Raphaël, un événement annuel crée en 2018 réunissant 12 000 personnes et 60 conférenciers pour débattre des grands enjeux intellectuels, économiques, technologiques et géopolitiques.

Frédéric FRÉRY,
le stratège

Frédéric FRÉRY est professeur de stratégie à l'ESCP et à CentraleSupélec. Il a été *Visiting Scholar* à la Stanford University et *Visiting Professor* à l'Université du Texas à Austin.

Il a publié de nombreux ouvrages et articles, dont *Stratégique*, le manuel de stratégie le plus vendu dans le monde francophone, et *100 idées impertinentes pour mieux manager*, premier ouvrage original en français publié par la *Harvard Business Review*, pour laquelle il anime le podcast *L'Envers du business*.
Expert auprès de l'Association progrès du management (APM), il est chroniqueur sur la plateforme XERFI et intervient régulièrement dans les médias économiques.

Anthony MOREL,
le passionné de tech

Anthony MOREL, journaliste tech depuis 19 ans dans la matinale de BFM Business, anime tous les jours la chronique Culture IA dédiée à l'actualité de l'intelligence artificielle, où il interviewe des patrons de startups et de grandes entreprises technologiques dans la séquence « *French Tech* ». On peut aussi l'entendre quotidiennement sur RMC, dans « On n'arrête pas le progrès », une chronique dédiée à l'innovation diffusée dans l'émission d'Estelle Denis, *Estelle Midi*… Passionné de technologie et d'innovation, ses champs d'intérêt vont de l'intelligence artificielle aux transports du futur en passant par la santé connectée, la smart city, la blockchain et les cryptos, les nouvelles interfaces hommes machine, la cybersécurité… Bref toutes les lames de fond technologiques qui déferlent et vont déferler sur nous dans les années qui viennent !

LES INTERVENANTS DU CONGRÈS

©Frédérique Touitou

Gabrielle HALPERN,
la philosophe

Gabrielle HALPERN est docteur en philosophie et diplômée de l'École normale supérieure. Elle a travaillé au sein de différents cabinets ministériels avant de co-diriger un incubateur de startups. Ses travaux de recherche portent depuis près de seize ans sur la notion de l'hybridation. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Tous centaures ! Éloge de l'hybridation* (Le Pommier, 2020), *Créer des ponts entre les mondes* (Fayard, 2024) et *Intelligence artificielle : et l'homme créa Dieu* (Hermann, 2026). En 2021, elle a fait la couverture de *L'Opinion* au titre des « intellectuels influenceurs » et a été distinguée trois ans plus tard par le magazine *Elle* et le journal *La Tribune* comme l'une des *« Trente femmes qui transforment l'économie et la société »*. Gabrielle Halpern, parallèlement à ses travaux de recherche, fait des conférences en France et dans le monde entier et accompagne des entreprises et des institutions publiques. Pour aller plus loin : www.gabriellehalpern.com

SÉANCE DE DÉDICACE

Gabrielle Halpern dédicacera son ouvrage *Intelligence artificielle : et l'homme créa Dieu* pendant la pause de la matinée.

Dans ce livre, la philosophe interroge avec rigueur et humour notre rapport à l'intelligence artificielle en la confrontant aux attributs du divin omniscience, omnipotence, omniprésence. Toujours disponible, adaptable à chacun, l'IA devient-elle un *« dieu sur mesure »* ? Et, au-delà de la technologie, quel homme l'intelligence artificielle est-elle en train de façonner ?

LES INTERVENANTS DU CONGRÈS

Luc JULIA,
le pionner mondial
de l'IA

Luc JULIA est un pionnier des intelligences artificielles et des objets connectés. Il a été Directeur scientifique du Groupe Renault où il a déployé, dans l'iconique R5, le premier avatar au monde basé sur des LLM, Directeur technique et Senior Vice-Président pour l'innovation chez Samsung Electronics, a dirigé *Siri* chez Apple, été Directeur technique chez Hewlett-Packard et a co-fondé plusieurs start-ups dans la Silicon Valley. Lorsqu'il poursuivait ses recherches à SRI International, il a participé à la création de Nuance Communications, aujourd'hui leader mondial dans le domaine de la reconnaissance vocale. Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du Mérite et membre de l'Académie française des technologies, il est diplômé en mathématiques et en informatique de l'Université Pierre et Marie Curie à Paris et a obtenu un doctorat en informatique à l'École nationale supérieure des Télécommunications de Paris. Il est l'auteur des best-sellers *L'intelligence artificielle n'existe pas* et *IA Génératives, pas Créatives*, détient des dizaines de brevets et est reconnu comme l'un des 100 développeurs français les plus influents dans le monde numérique.

SÉANCE DE DÉDICACE

À l'issue du congrès, **Luc Julia** dédicacera son ouvrage ***IA génératives, pas créatives – L'intelligence artificielle n'existe (toujours) pas.***

Dans ce livre, Luc Julia, spécialiste mondialement reconnu de l'intelligence artificielle, propose un décryptage rigoureux des enjeux et des impacts des dernières générations d'IA. Il démonte les idées reçues, en particulier celle d'une IA prétendument *« créative »*, et rappelle que ces technologies se contentent de reproduire et de recombiner des données existantes. Limites techniques, enjeux sociétaux, effets sur l'information, l'emploi ou l'environnement : un éclairage sans faux-semblants sur le véritable visage des IA génératives.

LE PREMIER CONCOURS D'ÉLOQUENCE DE L'UNAPL

À l'initiative du Président Denis Raynal, l'UNAPL a créé en 2025 la mission « Jeunes PL », premier groupe de réflexion dédié aux jeunes professionnels libéraux, avec l'ambition de leur offrir un espace d'échange, de réflexion et de propositions. Pensé comme un véritable incubateur d'initiatives, ce groupe travaille sur des enjeux structurants tels que le contrat de collaboration ou les enjeux RSE, et s'inscrit pleinement dans **la volonté de l'UNAPL de soutenir la nouvelle génération et de préparer l'avenir des professions libérales.**

C'est dans ce cadre que sera lancé, à l'occasion du Congrès des professions libérales, le **Premier concours d'éloquence de l'UNAPL**, parrainé par **David Gordon-Krief**, avocat et Président d'honneur de l'UNAPL et Ana Alkan, vétérinaire et responsable des jeunes SNVEL. Une première à la fois symbolique et historique, qui vise à donner la parole à celles et ceux qui façonneront les professions libérales de demain.

David Gordon-Krief, avocat et Président d'honneur de l'UNAPL

Si l'expertise technique est essentielle, la capacité à s'exprimer, à convaincre et à transmettre est un pilier fondamental de l'exercice libéral. L'éloquence incarne la force des convictions et la capacité des professionnels libéraux à faire entendre leur voix dans une société en constante évolution.

Le concours est ouvert à tous les professionnels et futurs professionnels libéraux.

La finale du concours aura lieu en décembre 2026. Pour s'y préparer, les participants pourront suivre un module UNAPL formation en 3 axes : prise de parole en public, éloquence et leadership, dont les modalités seront diffusées prochainement aux participants.

Le lauréat de cette première édition se verra offrir l'opportunité d'intervenir lors du prochain Congrès des professions libérales, organisé début 2027.

Professionnel ou futur professionnel libéral, vous êtes intéressé par ce concours ? Remplissez le formulaire →

33e CONGRÈS DES PROFESSIONS LIBÉRALES unapl

33e CONGRÈS DES PROFESSIONS LIBÉRALES unapl

PLAN DE L'EXPOSITION

13 février 2026
Palais d'Iéna I 9 Place d'Iéna - Paris

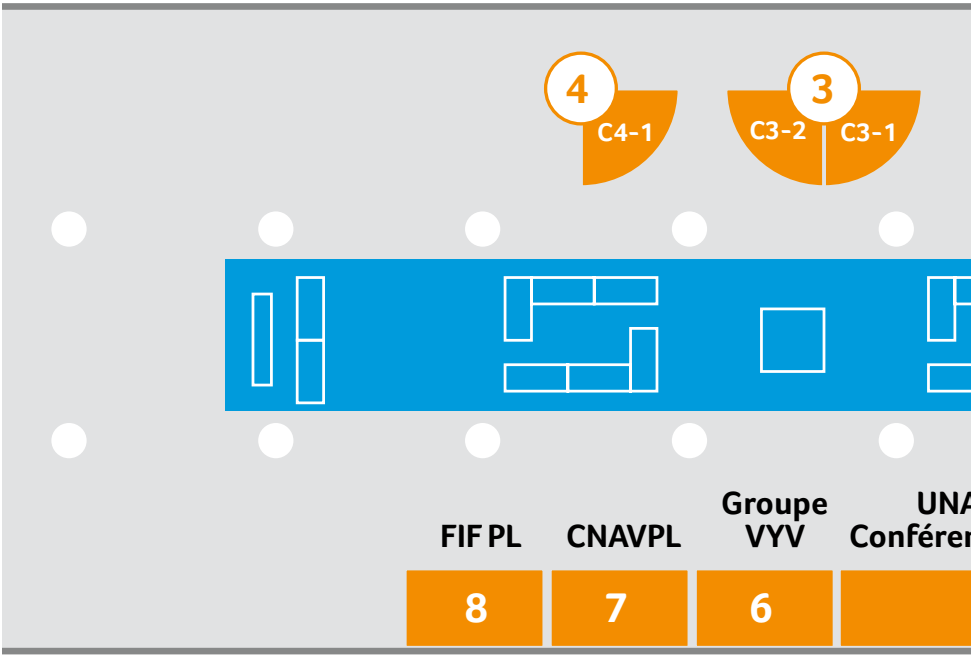

VILLAGE DE L'INNOVATION

1
- C1-1 VersoAI
- C1-2 Jimini AI

2
- C2-1 Pennylane
- C2-2 Septeo

3
- C3-1 Haiku AI
- C3-2 Vikta

4
- C4-1 Ordalie

LES PARTENAIRES

1. AG2R La Mondiale
2. Natixis Interépargne
3. Amundi
4. Interfimo - LCL
5. UNAPL - MPL - Conférence des ARAPL
6. Groupe VYV
7. CNAVPL
8. FIF PL

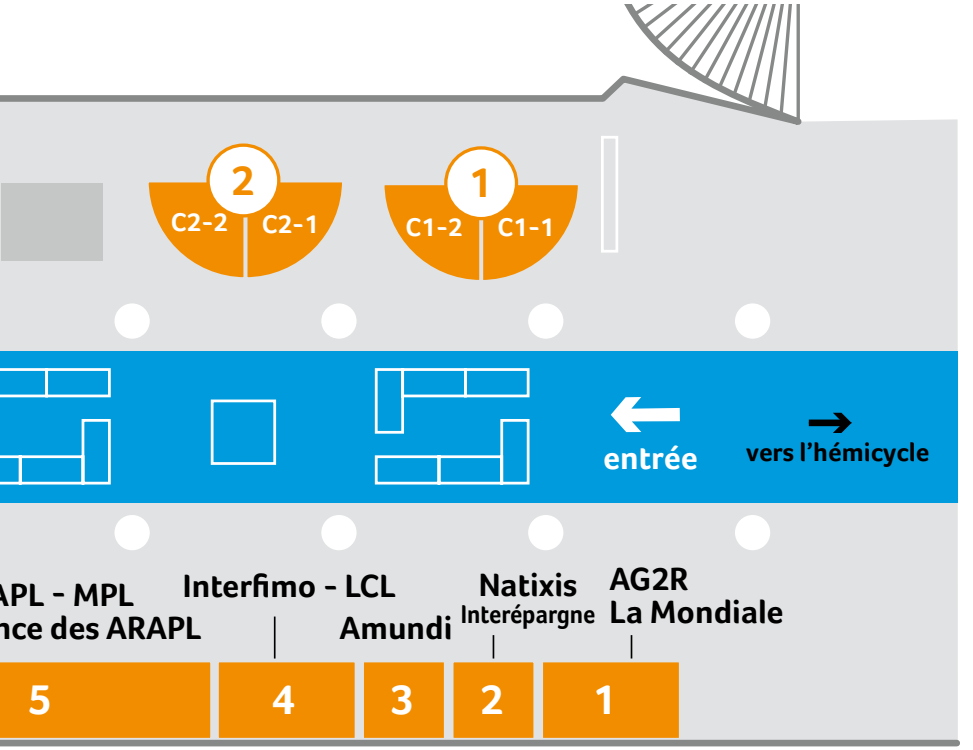

La finance n'est réaliste que quand elle est investie dans l'économie réelle.

Découvrez notre modèle unique

Nous investissons nos actifs dans l'économie réelle, nationale et locale. La finalité de nos investissements est la production de richesses et d'emplois et non la spéculation financière de court terme.

Dans cette optique, notre fonds d'investissement ALM Innovation dédié à la recherche & développement nous permet ainsi d'investir dans les startups innovantes qui ont le potentiel d'accélérer notre transformation digitale au service de nos clients.

C'est ça, notre vision réaliste de l'investissement.

AG2R LA MONDIALE
Épargne
Retraite
Santé
Prévoyance

0001752-260114-01_210x285 – © Gettyimages – GIE AG2R – Membre d'AG2R LA MONDIALE – 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris – 801 940 092 RCS Paris

L'EXPOSITION DU CONGRÈS

LES PARTENAIRES

AG2R LA MONDIALE — Stand N°1

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, **AG2R LA MONDIALE** assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Le Groupe compte plus de 15 millions d'assurés et accompagne 500 000 entreprises au quotidien. Avec près de 15 000 collaborateurs, AG2R LA MONDIALE est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Doté d'une gouvernance paritaire et mutualiste, le Groupe cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité, solidarité et performance. Dans le cadre de l'action sociale AG2R Agirc-Arrco et AG2R Prévoyance, et plus globalement de son engagement sociétal, AG2R LA MONDIALE œuvre au quotidien pour le bien-vieillir au plus près des besoins des personnes et des territoires.

Suivez l'actualité : **www.ag2rlamondiale.fr**

NATIXIS INTERÉPARGNE — Stand N°2

NATIXIS INTERÉPARGNE est le métier d'épargne salariale et retraite du Groupe BPCE. Précurseur de l'épargne salariale et retraite en France, Natixis Interépargne est aujourd'hui leader de l'épargne d'entreprise responsable.

Partenaire de confiance de près de 120 000 entreprises de toutes tailles, elle les accompagne dans la mise en place et la gestion de leur épargne salariale et retraite, au service de près de 4 millions d'épargnants français.

Ses équipes, intégralement situées en France, garantissent performance et qualité au plus haut niveau d'excellence, pour satisfaire les clients. Pleinement engagés dans notre rôle sociétal, Natixis Interépargne accompagne le développement d'une épargne utile, pour générer un impact positif global et soutenir les transitions vers un monde plus durable et inclusif. Natixis Interépargne s'appuie sur la richesse et la diversité des meilleures expertises de Natixis Investment Managers, l'un des leaders internationaux de la gestion active. Ainsi, elle offre des dispositifs d'épargne salariale et retraite performants, durables et les plus reconnus du marché.

www.interepargne.natixis.com

Réseau des ARAPL

Professionnels libéraux, vous aussi vous avez le droit d'être accompagnés.

Mon conseiller dédié pour m'accompagner au quotidien

Un accompagnement personnalisé à toutes les étapes de la vie professionnelle (hotline, RDV individuels...).

Mon audit de sécurisation fiscale

La garantie d'une sérénité pour le professionnel libéral grâce à un audit annuel sécurisant sa situation.

Mes formations et infos clés pour développer mon activité

Une offre de formations conçue pour répondre aux besoins spécifiques des Libéraux.

Mes outils et services en ligne

Un espace dédié : base documentaire, newsletters, statistiques métier, outil de saisie de la déclaration 2035...

Depuis 1978, nous accompagnons les professionnels libéraux et leurs conseils

www.arapl.org

LCL
BANQUE ET ASSURANCE

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite

Quelle que soit la retraite dont vous rêvez, c'est maintenant qu'il faut la préparer.

Avec Amundi, offrez à vos collaborateurs les solutions d'épargne salariale et retraite les mieux adaptées.

amundi-ee.com

Investir implique un risque de perte en capital. Information promotionnelle non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée - SAS - au capital de 1 143 615 555 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - 437 574 452 RCS Paris - Pour plus d'information : amundi.com - Octobre 2024 | W CONRAN DESIGN

AMUNDI Stand N°3

AMUNDI ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE accompagne plus de 125 000 entreprises et plus de 4 millions de salariés porteurs avec une offre complète de solutions pour la gestion de leur épargne. Premier acteur du marché de l'épargne salariale en France avec 45,5% de parts de marché et 100 milliards d'euros d'actifs (Données Amundi au 30/06/2025 – Source AFG), Amundi est également leader dans les domaines de l'actionnariat salarié et de l'épargne retraite.

www.amundi.fr

INTERFIMO - LCL Stand N°4

INTERFIMO et LCL partenaires des professions libérales pour les accompagner dans tous leurs moments de vie, de leurs études jusqu'à leur retraite en passant par leur formation.
INTERFIMO, filiale de LCL, créée et administrée par les syndicats des Professions Libérales sous l'égide de l'UNAPL, cautionne tous leurs projets professionnels d'investissement. Avec plus 220 collaborateurs répartis dans 77 bureaux, nous étudions chaque année près de 10 000 dossiers et cautionnons plus de 3 milliards d'euros.
Nous sommes à votre disposition pour étudier, avec vous, tous vos besoins de financement : installation, immobilier, croissance externe, croissance organique, transition environnementale, etc.
Nous mettons également notre expérience au service de votre formation avec Interfimo Académie. Rencontrons-nous, sur notre stand, à l'occasion du congrès de l'UNAPL !
Ou découvrez notre catalogue de formations : **www.interfimo-academie.fr** et retrouvez, partout en France, votre interlocuteur : **www.interfimo.fr/interlocuteur**

LCL, la banque de référence des professions libérales,
- est présente sur l'ensemble du territoire avec plus de 1 500 agences,
- un conseiller dédié en agence pour accompagner tous les indépendants et les professions libérales dans leurs projets pros et privés : banque au quotidien, financements, placements, épargne retraite assurances...
- une banque privée pour répondre aux besoins en matière d'accompagnement patrimonial,
- un éco-système d'expertise à votre disposition : AMUNDI Épargne Salariale, CA Leasing et Factoring…

Nouveautés : le Portail entrepreneurs pour la création d'entreprises, L by LCL pro, notre banque pro pour une relation 100 % digitale, Kolecto, notre plateforme agréée, partenaire groupe pour la facturation électronique.

Pour tout contact : **anim_pro@lcl.fr**

onlib' infos

LA NEWSLETTER
DES PROFESSIONS
LIBÉRALES

flashez le QR code

**pour recevoir
la newsletter dédiée
à toutes les professions
libérales !**

INTERFIMO - S.A à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 93.832.000 € - Société de financement agréée.
Siège social : 46, boulevard de La Tour-Maubourg, 75343 Paris Cedex 07 - Siren 702 010 513 RCS Paris - APE 6492Z.
Inscrit sous le n° d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 027 249

Interfimo
PARTENAIRE ET FINANCIER DES PROFESSIONS LIBÉRALES

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES PROFESSIONS LIBÉRALES

AVEC L'UNAPL

INSCRIVEZ-VOUS à la newsletter UNAPL

https://www.unapl.fr/#newsletter

RETROUVEZ les derniers numéros du magazine l'Entreprise libérale sur le site **unapl.fr**

Retrouvez l' unapl UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES sur X & in

UNAPL Stand N°5

Première organisation patronale représentative, l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) fédère 69 organisations syndicales des professions de la Santé, du Droit, du Cadre de vie et technique. L'UNAPL est présente dans les régions via les UNAPL régionales et les Maisons des professions libérales.
Les professions libérales représentent plus d'une entreprise sur trois en France, mobilisent 3 millions d'actifs, dont 1,4 million de salariés.
Les missions de l'UNAPL sont triples :
• Défendre les intérêts moraux et matériels des professions libérales
• Promouvoir l'exercice professionnel libéral
• Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et dans le dialogue social
Avec l'UPA, l'UNAPL a fondé l'U2P (Union des entreprises de proximité).

www.unapl.fr

MPL Stand N°5

MPL – LES MAISONS DE PROFESSIONS LIBERALES

Les Maisons des professions libérales sont des lieux de proximité dédiés à l'accompagnement, à la visibilité et au développement des professions libérales sur les territoires. Elles rassemblent, en un même espace, information, services, animation collective et représentation, au service des professionnels libéraux, des porteurs de projet et des partenaires publics et privés. Véritables points d'entrée territoriaux, elles facilitent l'accès aux ressources, encouragent les coopérations interprofessionnelles et soutiennent l'innovation. En ancrant les professions libérales au cœur des dynamiques locales, les Maisons contribuent concrètement à l'attractivité des territoires et à la qualité des services rendus aux citoyens.

POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour le droit à la santé.

Il met en synergie ses **trois métiers - assurance, soins et accompagnement, logement -** afin de proposer des solutions concrètes, innovantes et solidaires, et d'avoir un impact positif sur la société.

- **10,6 millions de personnes protégées**
- **Plus de 106 500 entreprises clientes** en santé et prévoyance
- **6 millions de personnes soignées et accompagnées**
- **78 millions d'euros consacrés à des actions à impact social et sociétal**

Groupe VYV, union mutualiste de groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532661832, n° LEI 969500E0J6R1LL14UF62. DirCom - © GettyImages - Chiffres 2024 - 09/25.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

www.groupe-vyv.fr

Harmonie mutuelle · mgen · mmg · MNT · vyv3 · groupe Arcade vyv

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE – SOINS & ACCOMPAGNEMENT – LOGEMENT

GROUPE vyv

CONFÉRENCE ARAPL Stand N°5

Depuis 1978, les ARAPL accompagnent les professionnels libéraux sur l'ensemble de leurs problématiques administratives et entrepreneuriales, sécurisent fiscalement leur activité, les forment et les informent. Le Réseau des ARAPL, fort de ses quarante ans d'expérience et de ses 250 collaborateurs en régions, permet à ses 115 000 adhérents de se recentrer sur leur cœur de métier et de « dormir tranquille ». Fidèle à ses valeurs associatives, il contribue ainsi au maintien et au développement de l'entrepreneuriat libéral sur l'ensemble du territoire.

www.arapl.org

GROUPE VYV Stand N°6

Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), il développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.
Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : plus de 10 millions de personnes protégées, 73 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 19 000 collectivités territoriales et 14 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr

FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE 2026 DES PROFESSIONS

Dans la limite du budget de la profession.

Validées au Conseil de Gestion du 20 novembre 2025

		Modalités 2026
Professions n'ayant pas accès à la trésorerie	Plafond annuel de prise en charge	1 050 €
	Plafond journalier de prise en charge	350 €
Professions ayant accès à la trésorerie	Plafond annuel de prise en charge	900 €
	Plafond journalier de prise en charge	300 €
	% d'accès à la trésorerie	25 %
	Montant minimum d'accès à la trésorerie	120 000 €

PRISES EN CHARGE 2026 SUR FONDS SPÉCIFIQUES

Dans la limite des fonds disponibles de ces fonds spécifiques, hors budget annuel des professions.

Formation de longue durée	Prise en charge plafonnée à **70 %** du coût réel de la formation, limitée à **2 500 €** par professionnel pour **les formations cœur de métier** • *Limitée à une prise en charge tous les 3 ans.* • *100 heures de formation minimum.* • *Thèmes de formation entrant dans les critères de prise en charge 2026 de la profession concernée.*
Participation à un jury d'examen ou de VAE	Prise en charge plafonnée à **250 €** par jour, limitée à **2 jours** par an et par professionnel

CNAVPL Stand N°7

La Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) fédère dix caisses de retraite, dénommées « sections professionnelles ». Ensemble, elles représentent l'Organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales. La CNAVPL est un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public, sans but lucratif.

www.cnavpl.fr

FIF PL Stand N°8

FIF PL : Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux

Le FIF PL est un fonds d'assurance formation agréé par arrêté ministériel du 17 mars 1993, publié au *Journal Officiel* le 25 mars 1993. Il a été créé à l'initiative de l'UNAPL (Union nationale des professions libérales) et des organisations professionnelles adhérentes, conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1991, portant sur la formation continue des Travailleurs indépendants et des Professionnels libéraux, faisant obligation à tous de s'acquitter de la Contribution à la formation professionnelle (CFP).

Les ressortissants du FIF PL sont les travailleurs indépendants, membres des professions libérales (à l'exception des médecins), qui exercent en entreprise individuelle ou en qualité de gérant majoritaire (TNS).

Ils doivent être inscrits à l'Urssaf en tant que travailleur indépendant, ne pas être inscrits au Répertoire des Métiers, et être enregistrés sous un code NAF dépendant du FIF PL.

www.fifpl.fr

VILLAGE DE L'INNOVATION

VERSO AI C1-1

verso
Veterinarian • Rehabilitation • Solutions

VersoAI : Une révolution pour le diagnostic des troubles locomoteurs en médecine vétérinaire avec l'intelligence artificielle

Les pratiques actuelles : des limites bien connues

Aujourd'hui, le diagnostic des troubles locomoteurs repose essentiellement sur des radiographies statiques et l'interprétation visuelle des vétérinaires. Si ces outils traditionnels sont utiles, ils montrent leurs limites face à la complexité des micro-mouvements articulaires. Certaines lésions osseuses ou articulaires passent inaperçues, et les diagnostics peuvent être retardés ou incomplets.

Le défi : détecter l'invisible

Le véritable problème réside dans l'incapacité des outils actuels à analyser les mouvements articulaires en dynamique. Les micro-anomalies, souvent invisibles sur des clichés statiques, sont pourtant des indicateurs clés de troubles locomoteurs. Cette limitation complique la prise de décision thérapeutique et prolonge parfois la souffrance des animaux.

Une solution innovante : l'IA au service du diagnostic dynamique

Notre solution repose sur l'intelligence artificielle combinée à l'analyse dynamique des mouvements articulaires via la fluoroscopie. Grâce à cette technologie, nous proposons une approche révolutionnaire pour le diagnostic des troubles locomoteurs :

- **Une détection avancée :** L'IA identifie des micro-mouvements pathologiques et des lésions osseuses, souvent indétectables par des méthodes traditionnelles.
- **Une analyse intelligente :** En interprétant les données en lien avec la dynamique articulaire, l'IA génère des hypothèses diagnostiques claires.
- **Une accessibilité accrue :** Exploitant les équipements de radiologie conventionnelle, cette solution rend le diagnostic dynamique accessible à toutes les cliniques.

Cette avancée s'appuie sur une base de données de référence des structures osseuses, développée en partenariat avec une université, pour entraîner et optimiser l'IA.

Transformer la pratique vétérinaire

Demain, grâce à cette solution, le diagnostic des troubles locomoteurs sera plus rapide, précis et accessible. Les vétérinaires pourront s'appuyer sur une IA experte pour améliorer leurs décisions cliniques, réduire les délais de diagnostic et optimiser les traitements. Cette technologie promet également de redéfinir les standards de soins, permettant une meilleure en charge des animaux.

JIMINI C1-2

JIMINI AI est un outil d'IA juridique au service des professionnels du droit.

Conçu comme un outil de productivité, Jimini s'intègre pleinement dans la pratique quotidienne des avocats et s'adapte à leurs méthodes de travail existantes. Il permet notamment l'analyse ou la synthèse de documents, l'aide à la rédaction et le publipostage.

Une attention particulière est portée à la souveraineté et à la sécurité des données : Jimini est une IA juridique française, dont l'infrastructure est hébergée en France, sans aucune rétention des données traitées.

PENNYLANE C2-1

PENNYLANE développe la première plateforme de gestion financière tout-en-un, qui réunit logiciel complet de production comptable pour les professionnels de la comptabilité, et outil de gestion financière et compte professionnel pour les dirigeants. Grâce à Pennylane, 3 500 cabinets d'expertise comptable se consacrent à leur rôle de conseil et près de 300 000 TPE-PME et ETI prennent de meilleures décisions.

SEPTEO C2-2

Référence européenne dans l'édition de logiciels, **SEPTEO** conçoit des solutions adaptées aux besoins réels des experts-comptables, avocats et autres professionnels.
Avant on avait pour la vie un job, un conjoint, une adresse. Mais ça, c'était avant. Aujourd'hui on vit ici, puis là, on est plus mobile. Une opportunité ? On change de job. Une idée ? On crée son entreprise. Une envie d'évasion ? On fait ses valises... Nos vies vont plus vite, plus « loin ».
À chacun de ces moments de vie essentiels, des professionnels sont là pour nous accompagner.
Et Septeo est là pour ça. Pour fournir aux professionnels des solutions adaptées. Et même si nous ne sommes pas toujours visibles, nous sommes là. Derrière un mariage, un achat immobilier, une évolution professionnelle, un voyage… C'est une sacrée responsabilité, finalement. C'est la nôtre.
Septeo. **Derrière chaque moment de vie.**

HAIKU **C3-1**

haiku LEGAL

HAIKU

Haiku révolutionne la pratique juridique en plaçant l'intelligence artificielle et la Data au service du droit.

Directement connecté aux outils internes des cabinets d'avocats et aux données juridiques publiques, nous proposons une solution personnalisée et hautement sécurisée qui permet aux cabinets d'avocats et juristes d'accéder instantanément aux informations essentielles au sein de chaque dossier.

Les fonctionnalités d'Haiku :

- ***Un moteur de recherche intelligent*** et connecté en permanence aux bases de données (internes / externes) pour trouver documents et informations, le tout en langage naturel 24 h/24 et 7 j/7.
- ***Des analyses croisées contextuelles*** poussées pour obtenir des insights sur l'ensemble de la production du cabinet client (intégration des dernières réformes et jurisprudences, analyses de la validité des clauses contractuelles, recherches contextuelles et sémantiques à partir de la production interne…).
- ***Une analyse*** des actes, contrats et consultations.

Traitement et analyse multi-documentaire : Travaillez et analysez des dizaines de documents complexes (actes, consultations, mémoires, contrats, PV, factures) de plusieurs centaines de pages en même temps. Sélectionnez les informations que vous souhaitez extraire et obtenez l'intégralité des données en quelques minutes.

VIKTA C3-2

VIKTA est une plateforme SaaS juridique destinée aux professionnels du droit et du chiffre, créée par des avocats et des experts-comptables. Conçue comme un véritable « one-stop shop juridique », elle centralise l'ensemble du cycle juridique dans un environnement unique : production d'actes, registres légaux dématérialisés, signatures électroniques et formalités. Grâce à des enchaînements automatisés, des mécanismes de contrôle et des alertes intégrées, VIKTA fiabilise la production juridique, évite la multiplication des outils et des ressaisies, réduit les irritants opérationnels et permet aux équipes de dégager du temps pour des missions de conseil à forte valeur ajoutée. La plateforme est collaborative, accessible sans limite d'utilisateurs, avec des modèles personnalisables et un haut niveau de sécurisation des données. VIKTA s'intègre dans l'écosystème existant via des interconnexions avec Inqom, ACD et Pennylane, ainsi qu'avec Infogreffe et le Guichet unique. La solution a été distinguée à plusieurs reprises : Mention spéciale Legaltech de l'année 2024 décernée par Décideurs lors du Sommet du Droit, Lauréat de la Meilleure LegalTech attribué par le Barreau de Paris à VivaTechnology, et désignée « Pépite » du dernier Congrès de l'Ordre des experts-comptables par ComptaOnline.

ORDALIE C4-1

ORDALIE est une IA juridique souveraine conçue pour industrialiser la production juridique des entreprises et cabinets d'avocats. La plateforme centralise l'analyse documentaire, la rédaction d'actes et la recherche juridique dans un environnement unique.

DÉCOUVREZ LE GUIDE

« Vers des pratiques éco-responsables »

Ce guide est accompagné de

CINQ FICHES PRATIQUES

pour accompagner le professionnel libéral dans sa démarche de transition écologique au cabinet.

L'objectif de ce guide réalisé par l'UNAPL est d'offrir un cadre clair, des solutions concrètes et des ressources adaptées aux spécificités des entreprises libérales pour les aider à initier et à structurer leur démarche environnementale.

LES FICHES PRATIQUES

pour une transition écologie au cabinet

TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES

BÂTIMENTS ET ÉNERGIE

SANTÉ DURABLE ET ALIMENTATION

GESTION DES STOCKS ET DES DÉCHETS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE ET LUTTE CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

www.unapl.fr

unapl
UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

CPR-PL

COMMISSION PARITAIRE RÉGIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

CPR-PL INSTALLÉES

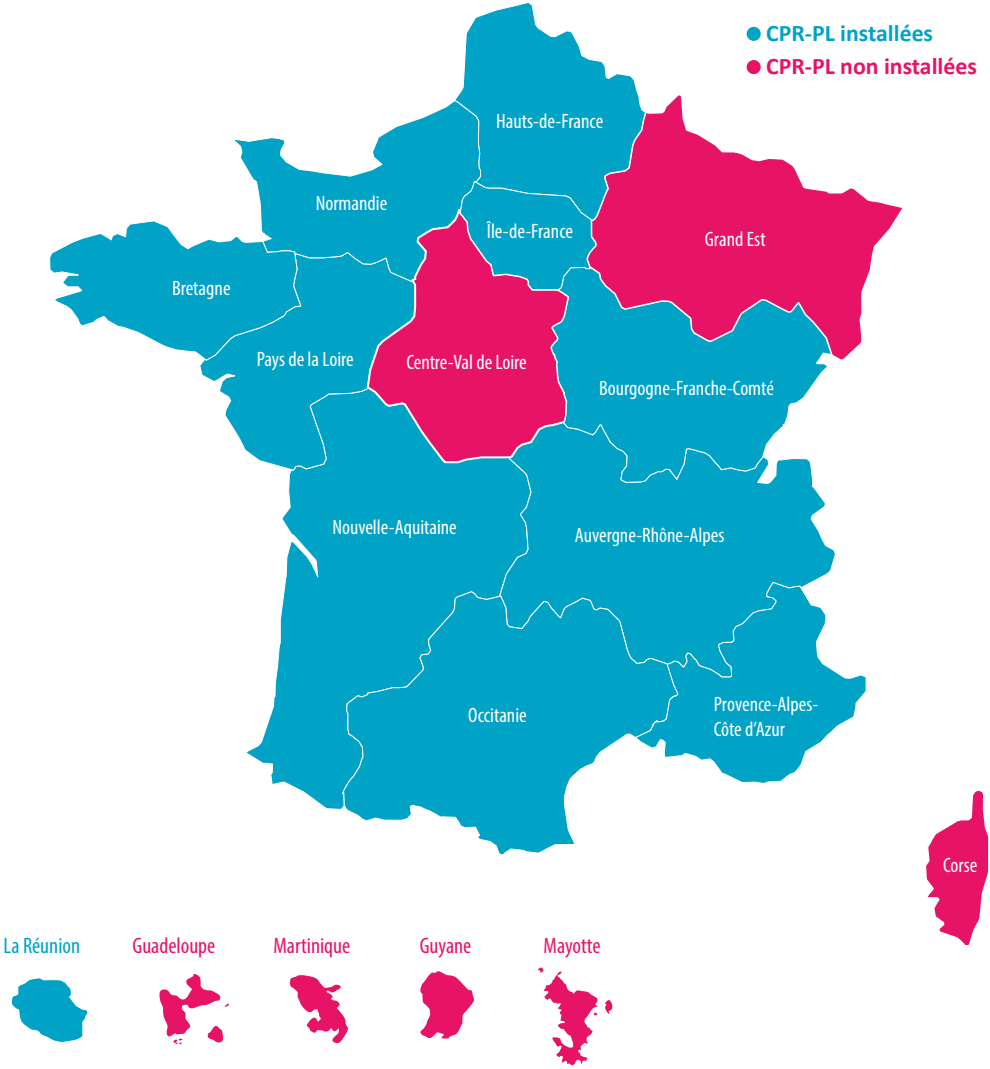

Pour toute information : cprpl.secretariat@cprpl.fr

L'ORGANISATION DE L'UNAPL

L'UNAPL est présente sur tout le territoire de France métropolitaine et d'Outre-mer via ses unions départementales et régionales.
Dans de nombreuses régions, l'UNAPL a créé des Maisons des professions libérales destinées à accueillir les professionnels libéraux et à leur procurer des services, notamment en matière d'installation et de formation professionnelle continue.

Bureau national de l'UNAPL

PRÉSIDENT

Denis RAYNAL
(ACE)

VICE-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS

Droit
Audrey CHEMOULI
(ACE)

Santé
Philippe BESSET
(FSPF)

Technique et cadre de vie
Laurent BOULANGEAT
(AGEA)

Régions
Bénédicte BURY
(UNAPL Île-de-France)

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Léa BOUGA
(SNAO)
Secrétaire générale

Jean-Michel WOULKOFF
(UNSFA)
Secrétaire général adjoint

TRÉSORIERS

Mylène PEREZ
(ECF)
Trésorière générale

Marie-Ange BOULESTEIX
(SML)
Trésorière générale adjointe

MEMBRES DU BUREAU

Bruno CHANTEAU
(SFT)

Sarah DEGIOVANI
(FNO)

Franck DEVULDER
(CSMF)

MEMBRES DU BUREAU

Clémence GRAS
(UNCJ)

Sébastien GUÉRARD
(FFMKR)

Daniel GUILLERM
(FNI)

Guylène KIESEL LE COSQUER
(ACPI)

Catherine MOJAÏSKY
(Les CDF)

Franck PIERRE
(FFEA)

Olivier RIMBAULT
(SNMSF)

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS

OCCITANIE
Thierry CLERC
(UNAPL)

PAYS DE LA LOIRE
Éric GIRARDEAU
(UNAPL)

PRÉSIDENTS DE COMMISSION

Affaires sociales
Éric FÉVRIER
(SNVEL)

Retraite et Prévoyance
Marie-Anne FRANÇOIS
(FNO)

Outre-mer
Abdoullah LALA
(ECF)

Affaires économiques, fiscalité
et modes d'exercice professionnel
Marc MICHEL
(CCEF)

PRÉSIDENTS DE COMMISSION

Parité-Égalité des professions libérales
Charles-Édouard PELLETIER
(FNUJA)

Formation des professions libérales
Céline CHEBAL RAIZER
(FFMKR)

Affaires Européennes et internationales
Roy SPITZ
(CNA)

IA et modernisation technologique des entreprises libérales
Jean-Michel WOULKOFF
(UNSFA)

AUTRES INSTANCES HORS COMEX

François BLANCHECOTTE
Le Labo prospective (SDBIO)

Ludovic BLANC
Les Jeunes PL (ACE)

CONSEILLERS SPÉCIAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

Ludovic BLANC
(ACE)

François BLANCHECOTTE
(SDBIO)

Estelle MOLITOR
(UNCJ)

Christophe SANS
(ECF)

Aminata NIAKATÉ
(FNUJA)

Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA), Fédération française de l'expertise automobile (FFEA), Les Chirurgiens-dentistes de France (CDF), Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), Experts-comptables de France (ECF), Fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) , Fédération nationale des infirmiers (FNI), Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), Syndicat des biologistes (SDB), Syndicat des médecins libéraux (SML), Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL), Union nationale des géomètres experts (UNGE), Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA), Union nationale des techniciens et économistes de la construction (UNTEC), Syndicat national des moniteurs du ski français (SNMSF), Société française des traducteurs (SFT), Confédération nationale des avocats (CNA), Syndicat national autonome des orthoptistes (SNAO)

Les permanents de l'UNAPL

Chirine MERCIER
Déléguée générale
Directrice générale

Dominique BILLARD
Responsable de la Comptabilité et du Secteur économique

David CARIBAULT
Responsable du pôle Affaires sociales

Ornella CONDINA
Chargée de mission Affaires européennes, internationales et des Outre-mer

Anne DEBUQUOY
Chargée de mission Affaires sociales

Cécile HUET
Attachée de direction

Yassine KAMILI
Chargé de mission Affaires économiques et fiscales

Nivine OHANESSIAN
Assistante administrative et comptable

Élise N'GUYEN
Chargée de mission Affaires Économiques, Numérique, Formation, Parité - Égalité

Christophe YUEN
Attaché du groupe des professions libérales au CESE
Chargé de mission Prévoyance-Retraite

Fabrice DE LONGEVIALLE
Conseiller Fiscalité

ZOOM SUR LES PROFESSIONS PAR RÉGION

FRANCE ENTIÈRE :

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 3 442 930**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 1 736 830**

	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	31,1 %	1 070 691
Santé	16,9 %	584 178
Droit	2,4 %	81 961

Source : Les chiifres clés, U2P

ÎLE-DE-FRANCE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 775 997**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 476 105**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	44,8 %	347 910
Santé	11,8 %	91 239
Droit	4,7 %	36 956

Présidente : Bénédicte BURY
presidence-idf@unapl.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 447 447**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 219 094**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	30,5 %	136 343
Santé	16,7 %	74 824
Droit	1,8 %	7 927

Président : Jean-Bernard BLANC
jbblanc@barthelemy-blanc.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 113 459**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 47 965**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	23,3 %	26 438
Santé	17,6 %	19 967
Droit	1,4 %	1 560

Présidente : Chantal CLINARD
unapl.bfc@gmail.com

BRETAGNE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 150 197**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 70 904**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	24,9 %	37 473
Santé	20,7 %	31 161
Droit	1,5 %	2 270

Président : Philippe LE ROUX
lerouxphilippe1952@gmail.com

CENTRE-VAL DE LOIRE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 102 094**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 43 888**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,3 %	25 805
Santé	16,4 %	16 771
Droit	1,3 %	1 312

Présidente : Odile BORDIER
odile-bordier@orange.fr

CORSE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 26 196**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 9 379**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	18,4 %	4 813
Santé	15,9 %	4 156
Droit	1,6 %	410

Président : Gilles VAREON
gillesvareon@cabinetvareon.com

GRAND EST

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 216 843**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 100 782**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,3 %	54 782
Santé	19,5 %	42 345
Droit	1,7 %	3 655

Président : Joseph ZORGNIOTTI
joseph.zorgniotti@orange.fr

HAUTS-DE-FRANCE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 207 441**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 101 560**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	25,8 %	53 446
Santé	21,5 %	44 589
Droit	1,7 %	3 525

Président : Jean-François DEMIAUTTE
jfdem@wanadoo.fr

NORMANDIE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 126 971**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 54 144**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	23,6 %	29 765
Santé	17,8 %	22 399
Droit	1,6 %	1 980

Président : Pierre-Adrien LIOT
pierreadrien.liot@gmail.com

NOUVELLE-AQUITAINE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 328 716**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 150 550**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	26,9 %	88 490
Santé	17,2 %	56 686
Droit	1,6 %	5 374

Président : Éric OZOUX
ozoux.assurances@wanadoo.fr

OCCITANIE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 347 012**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 167 042**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	27,2 %	94 522
Santé	19,2 %	66 633
Droit	1,7 %	5 887

Président : Thierry CLERC
thierry.clerc10@wanadoo.fr

PAYS DE LA LOIRE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 161 257**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 78 514**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	28,9 %	46 675
Santé	18,1 %	29 262
Droit	1,6 %	2 577

Président : Éric GIRARDEAU
e.girardeau@pga-nantes.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 360 321**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 175 651**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	29,1 %	104 754
Santé	17,6 %	63 486
Droit	2,1 %	7 411

Présidente : Christelle GRENIER
c.grenier@icg-avocats.fr

GUADELOUPE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 18 905**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 8 519**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	23,4 %	4 595
Santé	19,2 %	3 637
Droit	1,5 %	287

GUYANE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 6 586**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 2 674**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	24,7 %	1 625
Santé	14,5 %	955
Droit	1,4 %	94

LA RÉUNION

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 37 245**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 18 860**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	24,5 %	9 140
Santé	24,9 %	9 258
Droit	1,2 %	462

Président : Abdoullah LALA
president.reunion@unapl.fr

MARTINIQUE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 16 032**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 7 670**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	24,2 %	3 881
Santé	22 %	3 534
Droit	1,6 %	255

Contact : Alex OROSEMANE
alex.orosemane@wanadoo.fr

MAYOTTE

→ **Nombre total d'entreprises de proximité : 1 211**

→ **Nombre d'entreprises libérales : 528**

FAMILLE	%	EFFECTIFS
Technique et cadre de vie	19,3 %	234
Santé	22,7 %	275
Droit	1,6 %	19

Contact : Abdoullah LALA
president.reunion@unapl.fr

LES SYNDICATS MEMBRES DE L'UNAPL

Droit

Association française des avocats-conseils d'entreprises (ACE)
www.avocats-conseils.org

Association nationale des conseils en propriété industrielle (ACPI)
www.acpi.asso.fr

Avocats employeurs de France (AEF)

Association syndicale professionnelle d'administrateurs judiciaires (ASPAJ)
www.aspaj.fr

Chambre nationale des avocats en droit des affaires (CNADA)
www.cnada.fr

Confédération nationale des avocats (CNA)
www.cna-avocats.fr

Fédération nationale des mandataires judiciaires indépendants à la protection des majeurs (FNMJI)
www.fnmji.fr

Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA)
www.fnuja.com

Institut français des praticiens de procédures collectives (IFPPC)
www.ifppc.fr

Union nationale des commissaires de justice (UNCJ)
https://uncj.fr/

Santé

Association française des diététiciens-nutritionnistes (AFDN)
www.afdn.org

Association française des psychomotriciens libéraux (AFPL)
www.a-f-p-l.net

Les Chirurgiens-dentistes de France (Les CDF)
www.lescdf.fr

Confédération des syndicats médicaux français (CSMF)
www.csmf.org

Fédération française des associations de médecins conseils experts (FFAMCE)
www.ffamce.org

Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes (FFMKR)
www.ffmkr.org

Fédération nationale des infirmiers (FNI)
www.fni.fr

Fédération nationale des orthophonistes (FNO)
www.fno.fr

Fédération nationale des podologues (FNP)
www.fnp-online.org

Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF)
www.fspf.f

Organisation nationale des syndicats d'infirmiers libéraux (ONSIL)
www.onsil.fr

Organisation nationale des syndicats de sages-Femmes (ONSSF)
www.onssf.org

Syndicat des biologistes (SDBIO)
www.sdbio.eu

Syndicat des femmes chirurgiens-dentistes (SFCD)
www.sfcd.fr

Les biologistes médicaux (Biomed)
www.lesbiologistesmedicaux.fr

Syndicat des médecins libéraux (SML)
www.lesml.org

Syndicat national des audioprothésistes (SDA)
www.sdaudio.org

Syndicat national autonome des orthoptistes (SNAO)
www.orthoptiste.pro

Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes (SNMKR)
www.snmkr.fr

Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL)
www.veterinaireliberal.fr

Réseau des ergothérapeutes libéraux (Synfel Ergolib)
www.synfel-ergolib.fr

Union dentaire (UD)
www.union-dentaire.com

Union nationale des pharmacies de France (UNPF)
www.unpf.eu

Union nationale et syndicale des sages-femmes (UNSSF)
www.unssf.org

Technique & Cadre de vie

Fédération française de l'expertise automobile (FFEA)
www.ffea.fr

Association française de chiropraxie (AFC)
www.chiropraxie.com

Chambre nationale des conseillers et experts-financiers (CNCEF)
www.cncef.org

Chambre nationale des conseillers en investissements financiers (CNCIF)
www.cncef.org

Chambre nationale des agents commerciaux en immobilier (CNACIM)
www.cnasim.immo

Chambre syndicale des formateurs consultants (CSFC)
www.csfc-federation.org

Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF)
www.ccef.net

Confédération nationale des détectives et enquêteurs professionnels (CNDEP)
www.cndep.fr

Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI)
www.cfai.fr

Experts-comptables de France (ECF)
www.e-c-f.fr

Fédération des conservateurs restaurateurs (FFCR)
www.ffcr.fr

Fédération nationale des agents commerciaux (FNAC)
www.agentcommercial.fr

Fédération nationale des chambres professionnelles du conseil (FNCPC)
www.fncpc.org

Fédération nationale de l'enseignement privé (FNEP)
www.fnep.net

Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGEA)
www.agea.fr

Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique (CINOV)
www.cinov.fr

Groupement syndical des praticiens de la psychologie, psychothérapie, psychanalyse en libéral (PSY'G)
www.psy-g.com

Registre des ostéopathes de France (ROF)
www.osteopathie.org

Société française des traducteurs (SFT)
www.sft.fr

SYNAMOME Architecture et maîtrise d'œuvre
www.synamome.org

Syndicat français des ostéopathes (SFDO)
www.osteopathe-syndicat.fr

Syndicat des graphologues professionnels de France (SGPF)
www.sgpf.asso.fr

Syndicat national des accompagnateurs en montagne (SNAM)
www.snam.pro

Syndicat national des experts immobiliers (SNEI)
www.snei.org

Technique & Cadre de vie

Syndicat national des guides conférenciers (SNGC)
www.sng-c.fr

Syndicat national des guides de montagne (SNGM)
www.sngm.com

Syndicat national des hypnothérapeutes (SNH)
www.snhypnose.fr

Syndicat national des moniteurs du ski français (SNMSF)
www.esf.net

Syndicat national des psychologues (SNP)
www.psychologues.org

Syndicat des sophrologues professionnels (SSP)
www.syndicat-sophrologues-professionnels.fr

Union nationale des économistes de la construction (UNTEC)
www.untec.com

Union nationale des géomètres-experts (UNGE)
www.unge.net

Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA)
www.unsfa.fr

Membres associés

Conférence des ARAPL
www.arapl.org

Union des auto-entrepreneurs
www.union-auto-entrepreneurs.com

Professionnels libéraux, vous êtes ici.
C'est parfait, nous aussi.

Et nous serons également au congrès de l'UNAPL, le 13 février. Venez nous rencontrer sur notre stand !

Scannez
et contactez-nous !